



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 27- SEPTEMBRE 2006





LE SOMMAIRE

Page 1 : Le mot du Président

En couverture ce mois-ci - Avec la LPO.

Page 2 : L'ADMR - Avec les Amis de Montserrat.

Page 3 : Chronique patoise - Exposition 14-18.

Page 4 : Informations SPANC.

Page 5 : Dans nos communes

(Halles-sous-les-Côtes).

Page 6 : Dans nos communes (Inor).

Page 8 : Maison des services.

EN COUVERTURE CE MOIS-CI : HALLES-SOUS-LES-CÔTES

Halles et Inor : deux noms, deux communes qui nous ramènent au début du vieux siècle, quand leurs coteaux étaient couverts de vignes et de vergers... Deux communes que tout oppose aussi puisque l'une est installée aux pieds des Côtes de Meuse, alors que l'autre, Inor, se blottit entre la Meuse et la terrasse alluviale. La première enfin a été miraculeusement préservée par les deux derniers conflits mondiaux, alors qu'Inor était presque entièrement détruite au cours de combats qui durèrent pratiquement un mois

1. Inor l'Eglise - 2. Inor Rue Principale - 3. Inor Vue sur la Vallée de la Meuse - 4. Inor un Pont dans la Prairie - 5. Halles le Lavoir et le Gayoir - 6. Halles le Calvaire - 7. Halles la Brocante - 8. Halles Vue Générales dans les Vergers

AVEC LA L.P.O.

La Ligue de Protection des Oiseaux Meuse et le Groupement Archéologique de Stenay organisent une exposition Champignons et baies sauvages au Musée de la Bière les 14, 15 et 16 octobre. Une cueillette en groupe sera organisée les 13, 14 et 15 octobre pour le public et une conférence à la taverne du musée le samedi 14 à 20h30.

Renseignements : 06 83 29 25 47 (Dominique Landragin) et 03 29 80 68 78 (Groupement Archéologique).

La Ligue de Protection des Oiseaux de la Meuse et le Groupement Archéologique de Stenay proposent l'exposition « MEUSE, TERRE DEVERGERS », qui aura lieu au Musée de la Bière de Stenay du 1er novembre au 31 décembre. Voici l'avant-programme (non exhaustif) de cette manifestation organisée en partenariat avec le Conseil Général de la Meuse, la CODECOM du Pays de Stenay et le Lion's Club.

Vendredi 17 novembre à 20h30 : Conférence sur « Faune et flore du verger » par Dominique Landragin (LPO Meuse) au Musée de la Bière.

Samedi 18 novembre à 18h00 : Conférence « De la pomme de Paradis à la pomme d'ici » par Régine Milarakis (Meuse Nature Environnement) au Musée de la Bière.

En Décembre :

● Conférence « La Faune auxiliaire au secours de nos vergers » par Thierry Besançon au Musée de la Bière.

● Conférence « Le verger dans l'histoire des jardins » par Marc Lechien, ingénieur paysagiste, au Musée de la Bière.

● Conférence « Greffage, création d'un arbre fruitier » par Mr Hu, pépiniériste, au Musée de la Bière.

25 Novembre - Sainte-Catherine : Plantation d'arbres fruitiers avec les scolaires au jardin du Musée de la Bière de Stenay, à Laneuville-sur-Meuse et à Halles-sous-les-Côtes.

Début novembre :

● Pressage de fruits avec l'Association des Vergers de Halles-sous-les-Côtes et Mr Gérard, d'Ecoviez. Stage de taille des arbres fruitiers par MNE.

Novembre et Décembre - Dates à préciser :

● Détermination de fruits.

● Exposition d'épouvantails avec l'Association Les Jardins d'Armelle .

Dégustation, recettes, confitures, actions pédagogiques...

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Renseignements : 06 83 29 25 47.

LE MOT DU PRESIDENT.

Dans le dernier numéro de la Bauquette, nous avons eu l'occasion de vous présenter le nouveau service « SPANC », ses objectifs et ses missions. Créé dans le cadre de la Loi sur l'Eau avec pour objectif de lutter contre toute pollution afin de préserver la santé publique, la qualité des eaux souterraines et superficielles, il nous importait d'expliquer à la population ce que le SPANC allait faire concrètement dans les prochaines semaines, ce service étant désormais opérationnel pour intervenir sur le terrain. Vous trouverez inséré dans ce numéro le règlement de ce service, fastidieux certes, mais que nous vous invitons à lire puisqu'il régit l'ensemble des missions du SPANC et ses modalités d'exécution.

En page intérieure, vous pourrez prendre connaissance des prochaines réunions publiques qui sont programmées jusqu'à la fin de l'année et qui se poursuivront par la suite dans chaque commune. Ces réunions d'information seront également l'occasion pour chacun d'entre vous de débattre sur ce sujet qui nous intéresse quotidiennement.

Etienne DEMULDER.

L'A.D.M.R. : L'ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE.

Célibataire ou en couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme ou surmené... l'intervention d'une aide à domicile compétente se justifie toujours pour :

- Concilier vie professionnelle et vie familiale,
- Profiter pleinement de la retraite ou du temps libre,
- S'occuper des enfants, tenir la maison, préparer une naissance,
- Rester au domicile malgré un handicap, l'âge ou une maladie...

Quelle que soit la situation - provisoire ou permanente - l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural propose des services adaptés aux différents besoins :

- Aide à la vie quotidienne : préparation de repas, entretien du logement, démarches administratives simples, entretien du linge, courses...
- Aide à la personne : garde d'enfants à domicile, aide à la mobilité, lever-coucher, habillage, aide à la toilette, déplacements, garde de jour et de nuit, téléassistance...

Les coûts liés aux interventions peuvent être pris en charge partiellement par un organisme financeur (CAF / CPAM / MSA / Conseil Général / Assurances...) et déductibles des impôts. A l'ADMR de trouver avec vous le meilleur financement et de vous aider dans la constitution de votre dossier pour une meilleure prise en charge. Fort de 3.000 associations locales, et 100.000

bénévoles dans toute la France, le réseau ADMR passe par votre commune... En Meuse, l'ADMR c'est :

- 24 associations locales couvrant tout le département,
- 650 professionnels de l'aide à domicile au service de 2.600 personnes aidées,
- 29 salariés administratifs,
- 450 000 heures d'intervention auprès de tout public,
- 460 bénévoles.

Sur le secteur de Montmédy et de Dun-sur-Meuse, l'ADMR c'est :

- 35.920 heures d'intervention auprès des personnes âgées
- 1.060 heures d'intervention auprès des personnes handicapées
- 506 heures d'intervention auprès des familles
- 14.461 heures d'intervention en service mandataire

Si vous souhaitez bénéficier d'un de nos services, rejoindre les équipes bénévoles, ou avez besoin de renseignement, contactez l'association de votre secteur :

ADMR
1, rue du Lieutenant Bourguignon
MONTMEDY
03 29 80 14 34

AVEC LES AMIS DE MONTSERRAT.

Les Amis de Montserrat auront la joie de recevoir le dimanche 8 octobre à 15h00 à l'église Saint-Barthélémy de Halles-sous-les-Côtes l'abbé René Laurentin qui donnera une conférence sur Les Vierges noires et la dévotion mariale. Théologien, exégète, ancien chroniqueur religieux au Figaro, l'abbé Laurentin est historien spécialiste des apparitions mariales. Il est l'auteur de nombreux livres sur ce thème, ancien expert du Concile, membre de l'Académie théologique pontificale de Rome, professeur à l'Université catholique de l'Ouest et visiting professor dans plusieurs universités d'Amérique et d'Italie. L'abbé Laurentin a reçu le Prix de la Culture catholique en 2000.

Toujours en l'église Saint-Barthélémy de Halles, Henri Lallement exposera ses Maquettes de Meuse et d'Ardenne : églises, mairies, écoles, lavoirs et sites de notre région seront présentés au public les 7, 8, 14 et 15 octobre, de 14h00 à 18h00.



CHRONIQUE PATOISE : LA SOUNETTE D'ALÂRME.

L'Père Batisse, tueux s'cochons, à Warnassue-li-gaudâ, mora d'envie d'aller fâre un toû à l'lxposition... L'Médé, qui resta voisin d'lû, li ava raconté, en r'venant d'là-bas, qu'on n'tame acco prêt à r'voir autant d'belles choûses ! Fola z'a profiter pendant qu'on z'éta viquant !

- Qu'est-ce qui peut t'orteni souteiaie ? Ta pauve femme n'est pu don monde ! Je n'demande mi moie de t'sougnî tu tois pouilles, ti quate lapins et j'baillera une miette de là au chet ! T'pourri dormi tranquille, su li daw z'oreilles, va !

- Ma foi, j'crois bin que je m'dicidera tout d'îme, j'nareu regret pu tard !

Justema, quèque jous après, mBatisse raconteur, à Puzieux, l'Ugène Cafiot - i z'itint cousins issus d'germains - qui li annonce s'n'intention d'prenre, l'surlendemain, la direction d'la capitale. Fut convenu qu'on partira assanne. Bref, aussitou débarqués à Paname, coume i disont anoie, noûs gens d'Warnassue s'avont tout droit dirigî su l'hoûtel qu'leu z'ava r'coumandé l'Médé. Y avame foû long : ç'ta à cinq minutes d'la gare de l'Est.

Une belle piote brunette, maw aimable, li z'est condû da leur chambre. L'est folu au moins monter soixante-dix marches d'iscalier ! Mi deux gaillards qui, ve l'pensez joutru bié ! n'avint-m l'habitude, n'a pouvint pu en z'arrivant !

- Ne v'là joqués diablema haut ! s'est isclamé l'Batisse ; j'soie quisama tournisse, pareil que da l'ta quand j'grimpeu la montaie don clochî, pour z'aller dinichî li niques de chets-huants !... Mâ, c'n'est-m l'tout d'ça : j'voureu bin

savoï aouest-ce que posont leu cabinets ! I s'sont min à li chercî et aussitou trouvés, m'Batisse s'y est afourné ; ça pressa, voyez-v !...

Coume i n'tame à la coule d'la garce d'installation, viâ, nom d'un verrat ! que s'fessier bin dodu ma foi, s'afonce brusquema da la saprée lunette en boû, et qui n'est-m fichu d's'ortuver ! L'avû bî s'tieurde et s'dillitieurde d'droite, d'gauche, en avant, en arrière : rié z'a fâre !... V'parlez d'un houme en peine !

Au bout d'un grou quart d'heure, woyant qui n'orvename, l'Ugène s'a va toquer à la pourte di lieux : et pâ l'piot trou d'la serrure, soufflute :

- Tu t'y plâ mauw bine ! Hat'te une miette !

- J'soie prin da la lunette cré tori ! Vié au galop m'diprenre ! gémit l'Batisse.

M'n'Ugène ateur et avou bin don mauw riussit à r'téner s'cousin, à moitî pâmé di z'efforts qui v'na fare !

- Je n'comprends-m pouquoi que t'n'ime appelé pu tôt ! li dit l'Ugène.

Tâs-te ! ripond l'Batisse, j'a téré cette sonnette là qui pend : mâ, aussitou, i m'ont telma arrousé l'derrî qu'j'a bin cru qu'ça finirame... et j'a claque acco di da !...

D'après Georges Lionnals.

Paru dans la Dépêche Meusienne du 19 mars 1938.

LA VIE DES CIVILS SOUS L'OCCUPATION - 1914-1918.



Hôpital allemand à Laneuville.

La salle d'exposition du Port de Plaisance accueillera une nouvelle exposition sur la vie des civils sous l'occupation allemande pendant la première guerre mondiale. Cette exposition, réalisée par les Archives municipales de Stenay avec la collaboration d'une dizaine de correspondants locaux, est consacrée cette fois-ci à un espace géographique plus large que la précédente puisque les six cantons de Damvillers, Dun, Montfaucon, Montmédy, Spincourt et Stenay sont concernés. Des thèmes également différents seront présentés au travers de plus de 260 reproductions de photographies et de cartes postales.

Port de Plaisance de Stenay - Tous les jours du 22 septembre au 1er octobre, de 14h30 à 17h00.

Dans nos communes : HALLES-SOUS-LES-COTES.

Au pied de ses côtes tutélaires – visitées selon la tradition populaire, au XVI^e siècle, par les Espagnols à qui on devrait l'ordonnement des rues et le culte d'une Vierge noire – le village de Halles a connu une indéniable prospérité économique et démographique dans la première moitié du XIX^e siècle, comme en témoigne un patrimoine architectural particulièrement riche et varié, notamment un lavoir à colonnes, inconfortable assurément mais incroyablement beau et qui étonne toujours autant le visiteur. Extraction du minerai de fer, culture de la vigne et des arbres fruitiers... mais surtout colporteurs firent la richesse de Halles. L'activité agricole se limite de nos jours à deux exploitations et le chiffre de la population est beaucoup plus modeste. On note cependant, depuis une dizaine d'années, l'arrivée de nouveaux habitants. Une politique volontaire en matière de construction ainsi que les efforts de tous pour la sauvegarde du patrimoine et la mise en valeur du cadre de vie portent leurs fruits. Il est vrai que Halles-sous-les-Côtes entend plus que jamais être un village de charme (Jean HERREYE).

Halles est un des villages du canton dont le patrimoine est le plus riche et des plus typique. Situé au pied de la cuesta des côtes de Meuse, il est bien fourni en eau qui coule abondante et claire dans les lavoirs et fontaines du village. Traditionnellement, on sépare le territoire (551 ha) entre La Plaine et La Montagne, situées à des altitudes comprises entre 174 et 317 m. par contre, le village se divise plutôt en « quartiers » : Le Village, autour de la source primitive et de l'église, La petite Halles à l'écart, mais sur la grand-route et le quartier neuf construit actuellement au sud (Grand Pâquis).

Les activités traditionnelles occupaient les différents étages du relief : prairie en bas, vignes et vergers sur le front de côte, forêt au sommet. Si les vergers ont toujours été très nombreux, la surface de vigne n'a pas dépassé 38 ha en 1828. Notons également la présence de 19 ha d'oseraies.

L'activité principale pendant tout le XIX^e siècle fut en effet le colportage. Cette activité complémentaire (avec la mine) s'effectuait pendant les beaux jours, et les 150 marchands ambulants, appelés « marchands nomades » ou « voyageurs » quittaient leurs familles après la Chandeleur et ne rentraient que pour la fête patronale (24 août) et surtout avant le pèlerinage du 15 septembre et les vendanges. Déclarés officiellement comme vanniers, ils vendaient aussi de la bimbeloterie, de la bonneterie, des chaussures...



Entrée de l'ancienne mine de fer.

Une autre activité disparue fut l'extraction du minerai de fer, qui employait une dizaine de personnes vers 1835. 6.000 tonnes de minerai très calcaire étaient extraites pour la forge de Stenay des premiers jours d'octobre aux premiers jours d'avril (ce qui permettait le colportage), dans un filon de 1 m à 1,50 m. La mine s'arrêta avant 1850 et une tentative de reprise au début du XX^e siècle n'eut pas de suite.

L'église Saint-Barthélémy fut reconstruite en pierre de Halles en 1788, mais le clocher date de 1855, le chœur et le transept de 1867-1868. Elle renferme encore une statue de la Vierge de Montserrat (Espagne) et un extraordinaire mobilier de pierre qui témoigne d'une grande maîtrise de l'artiste et de ses grandes connaissances en symbolique et religion. A côté, le célèbre lavoir et son gayoir ont été admirablement restaurés.

Dans nos communes : HALLES-SOUS-LES-COTES.



Vue aérienne (photo Club ULM).



Procession en 2003.



Halles demeure un village dynamique, autour de son église, de ses gîtes et de ses vergers : brocante, expositions et conférences, randonnées, animations diverses rythment toujours l'année. Quant au pèlerinage séculaire, il attire toujours la foule des croyants vers la grotte et sa source miraculeuse, dédiée également à Notre-Dame de Montserrat.

POPULATION

1999	Maxi.	Mini.
122	716 (1831)	136 (1990)

Dans nos communes : INOR

Inor, c'est un village neuf, et pourtant, c'est aussi une commune chargée d'histoire. Histoire événementielle, avec deux épisodes qui auraient pu changer le cours de l'histoire de France, histoire économique, histoire des arts aussi... Pourtant, il ne reste rien, ou peu de choses, pour se souvenir de ce passé glorieux qu'il est bon de rappeler de temps à autre.

Ce qui plaît d'emblée à Inor, c'est son site qui s'étend seulement sur 646 ha. On découvre d'abord la Meuse, qui serpente à 161 m d'altitude ; puis, rapidement, on bute sur la côte qui nous mène à l'un des plus beaux panoramas du canton, avec une vue étendue sur toute la vallée de la

Meuse vers le sud, vers l'Argonne et les Côtes de Meuse, les Ardennes... On culmine ici à 326 m. Ici, la vallée de la Meuse se rétrécit au maximum, si bien que les ponts enjambent la Prairie pour faciliter l'écoulement des crues. Cette situation privilégiée ne pouvait qu'attirer les touristes qui disposent à Inor d'équipements de grande qualité : hôtel – restaurant, ferme – auberge et camping.

POPULATION

1999	Maxi.	Mini.
204	728 (1841)	183 (1990)

Dans nos communes : INOR



Vue aérienne (photo Club ULM).

Le traditionnel moulin, présent dans presque toutes nos communes jusqu'à la fin du XIXe siècle, fait partie des activités passées. Mais Inor fut surtout reconnu pour son vin. La vigne couvrait 78 ha vers 1830. Pourtant, nous ne sommes pas sur les Côtes de Meuse mais sur la rive droite très escarpée de la Meuse, bien exposée au sud. Le cépage traditionnel, le petit pinot noir, « produisait les vins les plus fins et les plus corsés de la basse Meuse ». Il fut remplacé presque entièrement après 1850 par meunier et gamet, plus courants. Puis la crise du phylloxera et la première guerre mondiale ont entraîné la disparition presque totale du vignoble, à Inor comme ailleurs.

On a aussi perdu la mémoire du château d'Imécourt. Il y avait à l'origine à Inor un château médiéval. Il fut remplacé en 1688 par un nouveau château plus résidentiel par Gédéon II de Vassinhac d'Imécourt, appartenant à la même famille que les propriétaires du château de Louppy-sur-Loison. Le château d'Inor constituait un ensemble très important, comme nous le montrent encore quelques vieilles cartes postales. Ses bâtiments en U étaient disposés autour d'une cour centrale orientée à l'ouest, vers la Meuse. Il fut détruit mi-mai 1940, comme tout le village et ne fut jamais reconstruit. On dit qu'il occupait en permanence 17 ménages !

Le lieu-dit Soiry accueille aujourd'hui une ferme - auberge au milieu du bois du même nom. En 1657, à la fin du siège de Montmédy, alors que le roi Louis XIV quittait Stenay pour Sedan, ses carrosses furent attaqués par 25 à 30 soldats dits espagnols, venant du château d'Herbeumont (Belgique). On sait que cette attaque c'est déroulée au lieu-dit Trou des Souris, non loin de la ferme de Soiry. Le roi fut miraculeusement épargné ; les soldats ennemis furent graciés, mais le château d'Herbeumont rasés par les Français.

Les terribles combats de 1940 nous ont laissé cinq monuments sur le territoire d'Inor. On sait que les

destructions furent très importantes : le château d'Imécourt et presque tout le village, situés derrière la Ligne Maginot (ouvrage de Villy - La Ferté), furent rasés. Le village fut reconstruit, certaines maisons conservant l'architecture traditionnelle. Les Allemands furent retenus aux abords du village pendant près d'un mois, dans ce qu'ils ont appelé « L'enfer vert d'Inor ». Les combats, qui se sont déroulés dans ces forêts profondes, au relief tourmenté, étaient encore proches de ceux de Verdun en 1916. Il y avait ici environ 70.000 soldats français, avec plus de 400 pièces d'artillerie ; on parle de 4.000 blessés et de 1.200 tués...



Procession du 15 août. Fanfare La Vigneronne (fin XIXe siècle).

L'église Saint-Pierre porte un cartouche de 1719 sur sa façade, mais elle ne fut consacrée que le 9 septembre 1722, jour anniversaire de Louis XV. Très touchée par les combats de 1940, elle fut restaurée en 1954. Derrière sa façade austère mais originale, elle conserve encore un autel et un retable anciens, peut-être sculptés en 1765 par le sculpteur Bandeville, dit de Stenay mais né à Inor. Cette église est également intéressante pour la chapelle funéraire de la famille de Vassinhac, édifiée à droite du chœur en 1818 et qui est aujourd'hui transformée en fonts baptismaux. Une statue de la Vierge participait jadis aux trois processions du 15 août, de la Saint-Martin et de la Saint-Vincent.



L'ancien château d'Inor.

INFORMATIONS SPANC.

Pour faire suite à l'article paru dans la Bauquette N°26 du mois de juillet 2006 concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, voici le planning des 4 premières réunions d'information qui auront lieu dans les communes :

NEPVANT	Mercredi 27 septembre à 18h00	A la Mairie de Nepvant
LAMOUILLY	Mercredi 11 octobre à 18h00	A la Mairie de Lamouilly
WISEPPE	Jeuudi 09 novembre à 18h00	A la Salle des Fêtes de Wiseppe
CESSE	Mercredi 29 novembre à 18h00	A la Salle Polyvalente de Cesse

D'ores et déjà, le SPANC prend rendez-vous avec les propriétaires pour organiser ces contrôles d'état des lieux de l'existant.

Précision sur les dates prévisionnelles de visite du technicien du SPANC :

- ☺ NEPVANT : du 2 octobre au 3 novembre 2006
- ☺ LAMOUILLY : du 6 novembre au 1er décembre 2006
- ☺ WISEPPE : du 4 décembre 2006 au 12 janvier 2007
- ☺ CESSE : du 15 janvier au 16 février 2007



La redevance de ce premier contrôle s'élève à 120 € par dispositif d'assainissement non collectif pour les installations existantes. Pour les constructions neuves le contrôle de conception et d'implantation sera facturé 130 €. Il sera suivi d'un contrôle de bonne exécution facturé 130 €. Ces contrôles seront effectués dans le cadre des demandes de permis de construire.

Tous les quatre ans après la première visite, que ce soit pour une installation neuve ou existante, le SPANC effectuera un contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien qui coûtera 120 €.

Pour tous renseignements, nous vous prions de vous adresser au Service SPANC à la CODECOM de Stenay :

Téléphone : 03 29 80 31 81

Fax : 03 29 80 28 99

E-mail : pierre.geoffroy@stenay.com

esther.vanderbeken@stenay.com

Si vous souhaitez insérer une information dans le prochain numéro de LA BAUQUETTE, déposez votre article au secrétariat de la CODECOM avant le 17 novembre 2006.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER. Comité de rédaction : Pascal BECHER, Philippe VOLUER Tirage : 3000 ex. - Dépôt légal : Septembre 2006. N°ISSN : 1620-636.

La Maison Des Services

VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES : La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat.

POLE EMPLOI / FORMATION -

- POINT EMPLOI ANPE : tous les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.
- ANPE : tous les mardis de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.
- Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- ASSEDIC (Visioguichet) : tous les jours sauf le mardi et le vendredi après-midi, de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00.
- Kiosque Information Jeunesse (« KIJ ») : tous les jours, en libre accès.
- Mission locale du nord meusien : tous les mardis et tous les mercredis de 13h30 à 17h00, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- Centre information et recrutement Armée de Terre : le premier mercredi du mois.
- Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le troisième mercredi, de 14h00 à 16h30.

POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT -

- ADAPAH : lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 10h00 et de 13h00 à 17h00 (Melle Rouyer 03 29 84 60 97).
- CPAM (« Maison de la Sécu ») : le vendredi de 10h à 12h.
- Borne de remise à jour carte « Vitale » : maintenant en pharmacie
- CRAM (service retraite) : le quatrième mardi du mois uniquement rendez-vous au 03 29 86 09 54
- CICAS (retraites complémentaires) : le quatrième mardi du mois sur rendez-vous au 0820 200 015 de 9h30 à 11h30.
- AGRR : le premier mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- AMIE : lundi de 8h45 à 12h00, jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00, vendredi de 13h00 à 16h00.
- Service social CRAM/CPAM (Madame Landragin) : le troisième mardi, de 8h30 à 11h, sur RDV au 03 29 83 35 46.
- Centr'aid (aide aux toxicomanes) : le premier jeudi du mois de 14h00 à 17h00 et le troisième jeudi du mois de 13h30 à 16h00.
- L'ARIM (Agence de restauration immobilière) ; les vendredi 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre, UNIQUEMENT DE 10H à 12H
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : selon planning de 9h30 à 12h00 ; prendre rendez-vous à la Maison des Services.



POLE VIE ASSOCIATIVE -

- Secrétariat « Familles rurales » - association du canton de Stenay : le vendredi de 10h00 à 12h00.
 - Etablissement d'écoute (« Familles rurales ») : le mercredi de 15h00 à 17h00.
 - AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le vendredi de 14h00 à 16h00.
- POLE ACCES AU DROIT -**
- CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le deuxième mardi et le troisième lundi, de 14h00 à 17h00.
 - Σ Conciliateur de justice : envoyer un courrier pour expliquer le litige à Mr GABRIEL (rue du Fort-de-Vaux - 55100 - VERDUN) pour être reçu à la Maison des Services.
 - Défense des consommateurs (« Familles rurales » - canton de Stenay) : le 1er vendredi du mois, de 11h00 à 12h00.

MAISON DES SERVICES – Résidence Vauban 55700 – STENAY. Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Téléphone : 03 29 80 26 81 – Fax : 03 29 80 26 82
Email : MAISON.DES.SERVICES@wanadoo.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

6, Place de la République – BP 21
55700 – STENAY
Téléphone : 03 29 80 31 81
Télécopie : 03 29 80 28 99
Email : ccstenay@gmail.com
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



5



6



7



8

